

Mesdames, Messieurs,

Dans ce rapport d'activité, nous allons faire le tour des principales activités techniques menées au sein de la Fédération avec la participation des chasseurs, des associations spécialisées et de nos différents partenaires

### **Formations**

Dans le domaine de la formation, celle du permis de chasser occupe une part prépondérante avec 451 candidats accueillis lors de 10 sessions réalisées tout au long de l'année avec un taux de réussite de 78 %. Cet excellent résultat, nous le devons à notre équipe de formateurs qui s'implique pleinement dans les formations.

Dans le cadre de la formation chasse accompagnée, ce sont 46 candidats qui ont été formés. Tout au long de l'année, 22 autres sessions ont permis de former 456 personnes. Dans le détail, les formations chasse à l'arc ont accueilli 48 personnes, les formations garde-chasse particulier : 38, les formations venaison : 53 personnes, les formations piégeage, quant à elles ont accueilli 175 personnes dont 32 pour la toute nouvelle formation piégeage du sanglier mise en place en fin d'année 2024. Cette dernière fera désormais l'objet d'un module spécifique intégré dans les formations piégeage et remise à niveau piégeage.

En 2025, nous proposerons une formation remise à niveau venaison qui permettra aux personnes l'ayant suivie il y a quelques années de réactualiser leurs connaissances.

En matière de sécurité, les formations décennales obligatoires se sont déroulées sur 7 sites différents, au cours de 51 sessions organisées à travers le département. 1 394 chasseurs ont été formés à cette occasion et ce sont ainsi 5 672 chasseurs qui ont suivi cette formation depuis 2021. Il est important de préciser que ceux qui n'avaient pu venir les années précédentes, peuvent revenir vers la fédération afin de s'inscrire pour les prochaines sessions.

Enfin, toujours soucieux d'améliorer la sécurité, une formation complète destinée aux responsables de territoires sera désormais proposée dans le courant de l'année. Toujours dans cette volonté d'améliorer la sécurité, un carnet de battue est désormais proposé par la fédération. Cet outil, devenu indispensable, vous permettra de vous aider dans l'organisation de vos journées de chasse.

### **Communication**

En matière de communication, nous sommes de plus en plus actifs sur les réseaux sociaux afin de vous informer mais aussi de vous faire partager certaines de nos actions.

Nous participons régulièrement à des manifestations, comme la fête de la sange bien sûr, mais nous participons également à différents salons pour faire connaître nos actions ou nos prestations en matière d'éducation à la nature. En effet, des animations autour de l'eau ou sur la connaissance de la faune ou des écosystèmes forestiers sont régulièrement proposées, notamment dans le cadre de notre partenariat avec le Conseil départemental du Loiret.

Sans oublier l'opération nature propre, pilotée par la FNC dans le cadre de l'écocontribution, avec « j'aime la Loire propre » où 500 personnes et 60 enfants ont collectés plus de 50 m<sup>3</sup> de

déchets tout au long de la Loire. En mars 2024, 3 autres sites s'étaient rajoutés à cette opération. En mars dernier, ce sont encore une dizaine de sites supplémentaires et pas moins de 200 personnes ont permis de ramasser 30 m<sup>3</sup> de déchets supplémentaires.

Des animations scolaires sont également proposées et destinées à faire découvrir les différents milieux, la faune et la Flore.

Nous avons accueilli près de 200 scolaires au domaine de la motte, 600 élèves dans le cadre de la fête de la Sange, 400 élèves dans le cadre des journées du développement durable, une centaine d'enfants avec l'association des animations touristiques des portes de Sologne, ou encore une soixantaine d'enfants lors du Game Fair sur le stand d'Education à la nature mis en place par la FNC dans le cadre du programme d'écocontribution nationale EKOLIEN

Les partenariats mis en place avec les MFR de Chaingy et Gien, avec le CFA de Bellegarde et avec les BTS Gestion et Protection de la nature des Barres se poursuivent, et des chantiers école sont notamment mis en place avec ces établissements.

### **Petit Gibier et Prédation**

En ce qui concerne le petit gibier, les suivis de populations sont indispensables pour ajuster les prélèvements en fonction de leur évolution. Malheureusement en 2024, les conditions climatiques ne nous ont pas aidé et cette année fortement pluvieuse a impacté nos populations de petit gibier.

Le lièvre, notamment a pu faire l'objet d'inquiétude sur certains secteurs du département. Pour suivre l'évolution de ces populations, ce sont plus de 4 608 km qui sont parcourus lors de 207 sorties. Cela représente 83 circuits réalisés à travers le département en mars dernier. L'IKA moyen départemental s'établit ainsi à 5.12 lièvres vus par km. Il était de 6.60 lièvres vus par km en 2024. Cet IKA moyen cache en réalité d'importantes disparités. Dans certains secteurs, la baisse est très importante, alors que d'autres se stabilisent et quelques-uns augmentent.

La perdrix, elle aussi a subi l'effet de la météo. Déjà, de nombreux comptages n'avaient pu être réalisés au printemps 2024 du fait de la pluviométrie importante. Pour cette année, les résultats ne sont pas encore tous rentrés, mais vous l'aurez compris au vu de la très mauvaise reproduction enregistrée en 2024, les résultats ne seront pas bons du tout.

L'été dernier, 34 communes avaient fait l'objet d'échantillonnages de perdrix par les techniciens de la Fédération pour déterminer la réussite de la reproduction. Avec un indice moyen départemental de 2.12 jeunes par poules, le résultat était catastrophique, il s'agit même du deuxième résultat le plus mauvais des 35 dernières années.

Pour le faisan, outre les comptages au chant ou les IPA : Indices ponctuels d'abondances qui sont réalisés sur certains GIC qui ont mis en place des mesures de gestion spécifique, ce sont 51 sorties d'échantillonnages qui ont été réalisées pour estimer la réussite de la reproduction. Même si le faisan est plus résilient, là encore, la reproduction s'est avérée mauvaise.

Concernant la prédation, cela nécessite un travail important pour préserver une liste des ESOD qui soit la plus complète possible. Aussi, nous comptons sur vous pour continuer à remplir les fiches de dégâts causées par ces espèces. Pour information, lors des suivis lièvres, les renards observés sont notés. Ainsi l'IKA moyen était de 0.42 renards observés par km en 2025, il était de 0.34 en 2024 et de 0.20 en 2019.

Dans le cadre du réseau SAGIR, les chasseurs montrent qu'ils sont un maillon indispensable dans le suivi sanitaire de la faune sauvage. Certes, la cause de la mort est parfois délicate à déterminer mais ces analyses peuvent mettre en évidence la présence, l'apparition voire la résurgence de certaines maladies. Aussi, en cas de découvertes de cadavres, il est important de nous alerter au plus vite afin que l'animal soit exploitable. Même si les résultats sont parfois un peu trop longs à notre goût, il faut préciser que certaines maladies nécessitent des examens

complémentaires et notamment des recherches histologiques. Une cinquantaine d'animaux ont fait l'objet d'analyse en 2024 dont une majorité de lièvres et de chevreuils.

Si pour le lièvre, comme cela peut s'observer certaines années, on observe une recrudescence de mortalités d'origine virale, pour le chevreuil, on constate des animaux poly parasités. Surtout on observe que le chevreuil consomme des ressources alimentaires inhabituelles pour lui et qu'il n'est pas en mesure d'assimiler. Ceci pourrait s'expliquer par le changement climatique et par les conditions environnementales particulières qu'on a connu en 2024.

### **Aménagement des territoires**

On vient de le voir, si les suivis de population sont importants. L'aménagement des territoires est primordial pour offrir la meilleure capacité d'accueil possible.

Rien que pour 2024, la Fédération a ainsi subventionné l'implantation de 95 ha de jachères environnement et faune sauvage, 200 ha de jachères mellifères, 740 ha de CIPAN, 54 ha de bandes de rupture, et 200 ha de bandes abris. Il est important de constater que tous ces chiffres sont à la hausse par rapport à 2023.

Concernant les plantations de haies, 18 chantiers soit plus de 2 km de haies ont été programmés avec le soutien technique ou financier de la Fédération.

Toujours en matière d'aménagement des territoires, les zones humides continuent de faire l'objet d'une attention particulière et grâce aux partenariats avec les associations spécialisées, les actions sont nombreuses. Que ce soit en matière d'aménagement ou de restauration des étangs, de restauration ou d'entretien de cours d'eau, ou de zones humides ou encore sur le domaine public fluvial.

En 2024, nous avons lancé un programme d'inventaire des mares qui présentent des enjeux écologiques importants et qui sont des points d'eau qui ne doivent pas être négligés avec la succession des épisodes de sécheresse que nous avons pu connaître. Vous êtes plus de 151 détenteurs à avoir répondu à cette enquête. 33 territoires se sont dit intéressés pour effectuer un diagnostic de 93 mares.

### **Grand Gibier et Dégâts**

Concernant le grand gibier maintenant, nous venons de terminer la seconde année du plan de chasse triennal 2023-2026. Pour le chevreuil, ce sont plus de 34 500 animaux qui ont été attribués, le taux de réalisation départemental en cette fin de deuxième année est de 43%. Les chiffres sont malheureusement tronqués car il nous manque encore plus de 500 bilans de plan de chasse. Ils sont pourtant très importants pour connaître au mieux les prélèvements.

Pour les grands cervidés, ce sont 9 654 animaux qui ont été attribués et le taux de réalisation départemental est de 42 %

La encore, les suivis réalisés permettent de suivre l'évolution des populations.

Pour le Chevreuil, ce sont 116 circuits, 371 sorties soit 2722 km qui sont parcourus pour suivre l'évolution des populations. L'indice moyen départemental est ainsi de 2.25 chevreuils par km en 2025, il était de 2.98 en 2024.

Pour les grands cervidés, outre les indices nocturnes effectués sur certains massifs et qui permettent de suivre les variations d'abondance, d'autres suivis sont réalisés pour suivre les variations en matière de condition physique des animaux. C'est le cas de l'analyse des longueurs de dagues qui est effectuée lors des présentations de trophées, ou encore de l'analyse des mâchoires de biches et jeunes sur le massif du cosson ou le massif d'Ingrannes. Bien sûr, les présentations de trophées sont aussi l'occasion de suivre l'évolution qualitative des populations de cerfs.

Concernant le sanglier, ce sont 16 000 sangliers qui ont été déclarés prélevés au cours de cette dernière saison contre près de 21 000 sangliers au cours de la saison 2023-2024, mais là encore il manque de nombreux bilans.

Concernant les dégâts de gibiers, le Président l'a dit, les objectifs fixés par l'Etat sont ambitieux. En 2024, les surfaces sont restées stables par rapport à 2023 avec plus de 1 700 ha détruits dans le département. La météo capricieuse, froide et pluvieuse qui a empêché une levée rapide des maïs, mais aussi l'étalement de la période des semis de maïs entre la mi-avril et la mi-juillet, ou encore l'allongement de la période des récoltes ne nous ont vraiment pas aidé pour parvenir à baisser ces surfaces détruites

En 2024, l'effort de prévention a été accru dans notre département et ce sont aujourd'hui plus de 500 km de clôtures qui sont posées. L'implication des chasseurs, aux côtés des exploitants ne cessent de s'accroître et le nombre de conventions tripartites signées entre la Fédération, l'exploitant et le détenteur augmente régulièrement.

L'engagement en termes de temps est considérable, puisque ce sont plus de 3 750 heures qui ont été consacrées au contact avec les agriculteurs ou avec les détenteurs pour essayer de trouver des solutions, des compromis, mais aussi pour assurer le suivi des dossiers de dégâts. Les dégâts de gibier représentaient en 2024 plus d'un quart du temps de travail des personnels techniques.

### **Migrateurs - Gibier d'eau**

Parlons maintenant des migrateurs et du gibier d'eau. Des actions de baguage sont réalisées par nos techniciens habilités à le faire après avoir suivi des formations spécifiques, sur bécasses, bécassines et cailles.

Des suivis d'anatidés, des lectures d'ailes sont également réalisées pour améliorer nos connaissances des effectifs et des populations. Pour la Bécasse, des comptages à la croule sont réalisés pour suivre les effectifs nicheurs.

Tous ces suivis ne pourraient se faire, là encore, sans la participation des chasseurs et des associations spécialisées. Il en est de même pour l'expérimentation menée depuis plusieurs années avec les nichoirs tubes dont vous pouvez voir un exemplaire devant moi.

Pour conclure ce rapport d'activités, quelques mots sur nos adhérents, vous étiez 2 540 adhérents au cours de cette saison 2024-2025, dont 1 010 en contrat de service.

155 adhérents ont signé un contrat de redynamisation destiné à favoriser les aménagements, à valoriser les habitats, à améliorer la capacité d'accueil des territoires et à relancer l'activité chasse en favorisant par exemple l'accueil des nouveaux chasseurs. Ce sont 146 000 € de subventions qui ont été versées à ce titre.

N'oubliez pas d'utiliser l'espace adhérents de notre site internet qui vous permet de réaliser de nombreuses démarches dématérialisées, bilan ou demande de plan de chasse, règlement des cotisations, saisie des prélèvements de grands cervidés et chevreuils, ou encore saisie des actions de chasse sangliers.